

11eme CPC – Transports et Manutention - 30 novembre 2007.

Représentant SNETAA e.i.L : Charles PONSICH

Une information a été donnée aux membres de la 11^e CPCP sur le Bac Pro 3 ans

Pour le ministère, il s'agit de :

Augmenter dès 2008 le nombre de Bac en 3 ans

Augmenter le nombre de jeunes en Bac

Qui sont des objectifs Européens,

Qui sont des objectifs Français.

Transport :

Conducteurs routiers:

La première session de CAP en 1 an prévue pour 2008 ne se fera pas, car trop difficile à mettre en place pour l'instant.

Pour 2009 le ministère va travailler à la généralisation d'une seconde professionnelle permettant d'aller vers différents BAC. (Vraisemblablement 4)

Ce n'est pas encore fait car il faut prendre en compte chaque spécificité.

Pour les jeunes sortant sans qualification,

Proposition de réorienter vers un niveau V (le CAP donc) après la première année de BAC pro

Le ministère prévoit la mise en place d'un dispositif d'informations vers les enseignants.

Le diplôme de référence est le CAP.

Pour l'instant le BEP reste en l'état.

L'inspection travaille à un cahier des charges :

Orientation vers une seconde générale suivie de :

Soit BAC Professionnel (pour l'instant 4),

Soit vers le CAP.

Déménageurs.

La profession des déménageurs s'interroge sur son avenir.

Du fait de la modernisation de cette profession, mise en place du CAP de déménageur professionnel est indispensable. Il inclura le permis B et le CACES.

Agent de prévention et de sécurité.

Intervention de M. VESSEYRE IEN

En 1995 a eu lieu la création du 1^{er} bac professionnel métiers de la sécurité option Police nationale

En mai 2006, naissance d'un nouveau bac Sécurité prévention en 3 ans

La Rénovation du CAP agent de prévention et de sécurité va se mettre en place. Le représentant SNETAA sera membre du groupe de travail.